



**COMITE DE BASSIN
SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023**

EXTRAITS CONFORMES DES DELIBERATIONS

COMITE DE BASSIN DE CORSE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

EXTRAITS CONFORMES DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-4

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 07
DECEMBRE 2022

DELIBERATION N° 2023-5

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14 FEVRIER
2023

DELIBERATION N° 2023-6

AVIS CONFORME SUR L'EVOLUTION
DES TAUX DE REDEVANCES 2024

COMITE DE BASSIN DE CORSE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023-4

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 07 DECEMBRE 2022

Le Comité de Bassin de CORSE, délibérant valablement,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 07 décembre 2022.

Le Vice-Président du comité de bassin

Gilles GIOVANNANGELI



COMITE DE BASSIN DE CORSE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023-5

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14 FEVRIER 2023

Le Comité de Bassin de CORSE, délibérant valablement,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 14 février 2023.

Le Vice-Président du comité de bassin

Gilles GIOVANNANGELI



COMITE DE BASSIN DE CORSE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023-6

**AVIS CONFORME SUR L'EVOLUTION
DES TAUX DE REDEVANCES 2024**

Le Comité de Bassin de Corse, délibérant valablement,

Vu la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse modifiée par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'article 46 de la loi n° 2011-1977 modifiée du 28 décembre 2011 de finances pour 2018 fixant le plafond des redevances des agences de l'eau,

Vu le décret n° 2002-823 du 3 mai 2002 relatif à la Collectivité territoriale de Corse modifié par les décrets n° 2007-832 du 11 mai 2011, n° 2011-184 du 15-2-2011 et n°2017-177 du 27-12-2017,

Vu l'arrêté du 22 octobre 2007 relatif aux circonscriptions des agences de l'eau,

Vu la délibération n°2018-30 modifiée du Conseil d'Administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse en date du 2 octobre 2018 fixant les taux de redevances des années 2019 à 2024 pour les bassins Rhône Méditerranée et Corse, relative à l'évolution des taux de redevances des années 2020 à 2024,

Vu la délibération n°2023-14 du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse du 28 juin 2023 émettant un avis favorable sur le projet de délibération relative aux taux des redevances pour l'année 2024 et sollicitant l'avis conforme des comités de bassins Rhône- Méditerranée et de Corse,

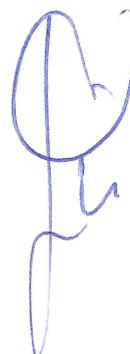
Vu le projet de délibération du conseil d'administration relative aux taux des redevances pour l'année 2024,

Vu le rapport présenté par le Directeur général de l'agence de l'eau,

DONNE UN AVIS CONFORME au projet de délibération relative aux taux des redevances pour l'année 2024, joint en annexe.

Le Vice-Président du comité de bassin

Gilles GIOVANNANGELI

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'G' followed by a vertical stroke and a small flourish at the bottom.